

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
, ET
DES DROITS DE LA JEUNESSE**

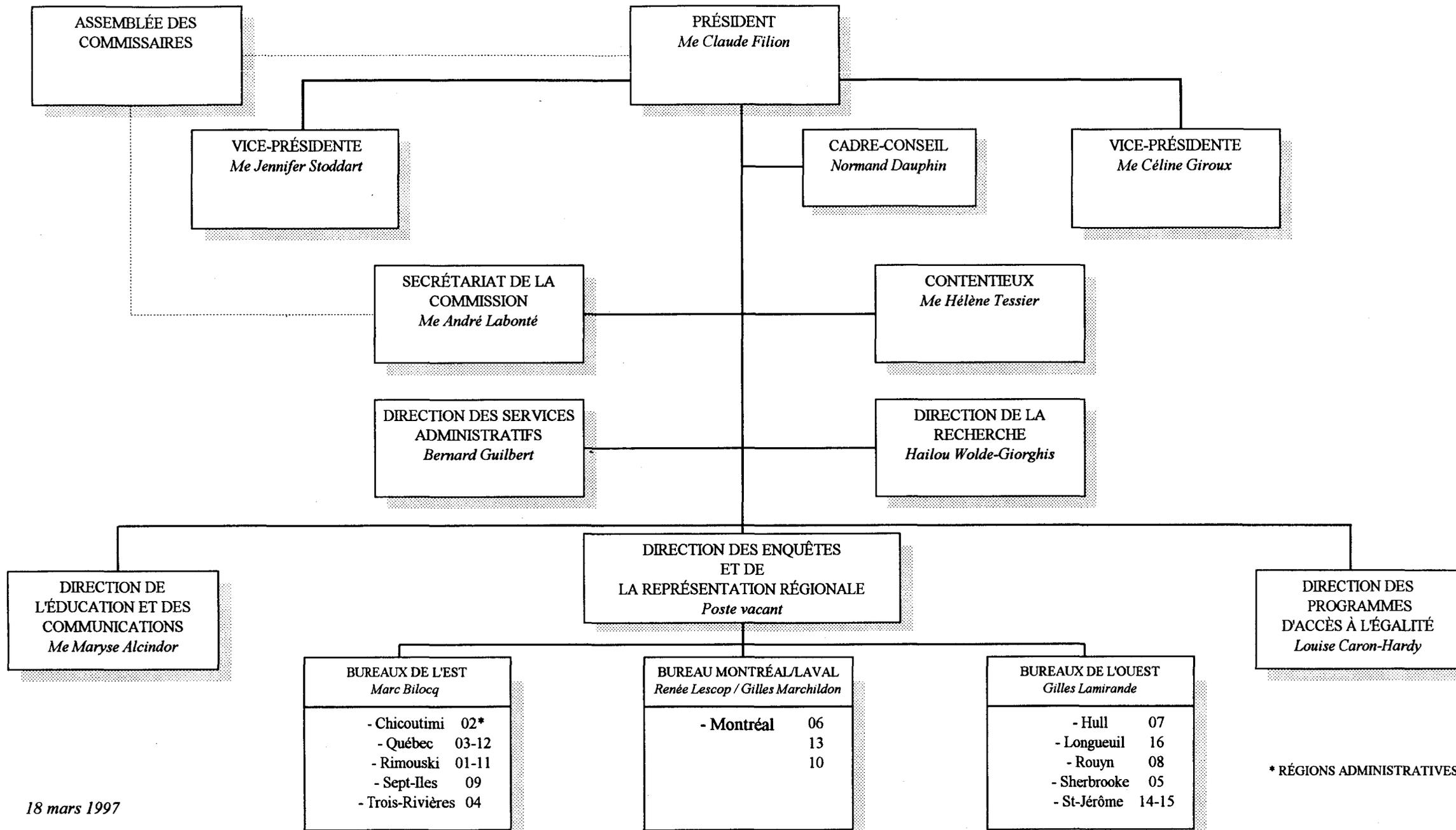
**ÉTUDE DES CRÉDITS
1997-1998**

**RÉPONSES AUX QUESTIONS SOUMISES
PAR
L'OPPOSITION OFFICIELLE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 1997-1998

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ADRESSÉE À TOUS
LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE



1. Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom ou le titre du titulaire

* RÉGIONS ADMINISTRATIVES

-
2. Liste de toutes les publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles)
-

Publications de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 1er avril 1996 - 20 mars 1997

Titre	Tirage	Coût	Imprimeur	Mode de distribution
Bulletin <i>Droits et Libertés</i> (2 numéros)	8 000 (X2)	Imp: 1 485 Adressa: <u>2 024</u> \$3 509	Québécor	Abonnés Sur demande
Bulletin <i>De plein droits</i> (3 numéros)	3 500 (X3)	Correct: 175 Graph: 1 100 Imp: <u>1 875</u> \$3 150	Printmore Litho	Abonnés CDPDJ Sur demande
<i>Pratiques d'éducation aux droits</i> (Strasbourg 1996)	1 000	\$ 630	Québécor	Liste d'envoi
<i>Cahier du participant</i> (Strasbourg 1996)	100	\$ 95	Atelier du centre de détention de Québec	Participants à la session
<i>Rapport annuel 1995 (CDP)</i> (français)	800	\$2 680	Publications du Q	Assemblée Nationale Liste d'envoi Sur demande
<i>CDP Annual Report, 1995</i>	200	Traduct: 3 282 Imp: <u>618</u> \$3 900	Publications du Q	Liste d'envoi
<i>De l'illégalité à l'égalité</i> <i>Suivi des recommandations</i>	1 500	\$3 000	Héon et Nadeau	Liste d'envoi Presse Sur demande
<i>Rapport annuel 1995 (CPDJ)</i>	1 200	\$2 203	Publications du Q	Assemblée Nationale Liste d'envoi Sur demande
<i>Les droits de la personne dans les</i> <i>organisations (offre de services)</i>	9 000	Graph + Imp: \$2 586	Guénette et Delisle	Liste d'envoi
Offre de services en milieu scolaire	6 500 fr 1 000 ang	Graph + Imp: \$4 520	Complice I.D.	Liste d'envoi
Feuille mobile pour <i>Mieux gérer en</i> <i>toute équité</i>	1 200	\$ 420	Printmore Litho	Liste d'envoi Sur demande
<i>Pratiques d'éducation aux droits</i> (Strasbourg 1997)	1 000	\$ 459	Reprotech	Liste d'envoi

Dépliant <i>Au service...</i> (français et anglais)	76 865	Graph: 2 648 Imp: 7 484 \$10 132	Payette et Simms	Clientèle
Affiche <i>Québécois - Autochtones</i>	50	\$ 50	Reprotech	Sessions d'éducation
Document pour session en Indonésie	100	\$ 249	Reprotech	Sessions d'éducation
<i>Charte en résumé..</i> (français et anglais)	45 000	Graph: 2 815 Imp: 13 632 \$16 447	Payette et Simms	Clientèle
<i>Tu as des droits</i>	10 000	Graph + Imp: \$3 000¹	Québécor	Clientèle des Centres jeunesse
TOTAL:	182 015 documents	\$57 030	\$0,03 / l'unité	

1. Projet conjoint avec d'autres organismes; ce montant correspond à la participation de la Commission.

3. Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 1996

NUMÉRO	NOM	ENDROIT/DATES	BUT DU VOYAGE	COÛT RÉEL	BILAN ET RÉSULTATS
816252	CARON HARDY, Louise	Saskatoon 28 au 30 déc. 96	Conférence: «L'équité dans le monde du travail»	Transp. 487,56\$ Séjour 361,52\$ Inscr. 150,00\$ Total 999,08\$	Échanges sur l'équité salariale et l'emploi
816251	LAMIRANDE, Gilles	Toronto 27 au 30 nov. 96	National Advocates Conference	Transp. 575,86\$ Séjour 475,64\$ Total 1 051,50\$	Échanges et partage d'expérience -Ententes de collaboration
816250	FILION, Claude	Ottawa 20 - 21 nov. 96	Réunion comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne	Transp. 183,00\$ Séjour 322,80\$ Total 505,80\$	Préparation des rapports pour les instances internationales
477361	GIROUX, Céline	Ottawa - Toronto 24 au 30 nov. 96	Colloque «Canada's Children..Canada's future», à Ottawa et conférence à Toronto	Transp. 750,50\$ Séjour 707,32\$ Inscr. 275,00\$ Total 1 732,82\$	
477360	ROBERT DE MASSY, Philippe	Ottawa 7 - 8 oct. 96	Procès Cour Suprême du Canada (affaire Eaton)	Transp. 110,66\$ Séjour 108,19\$ Total 218,85\$	Représentation à la Cour
477359	LEDOYEN, Alberte	Athènes (Grèce) 13 au 18 oct. 96	Stage de formation et perfectionnement	Transp. 1 430,75\$ Séjour 781,25\$ Inscr. 246,50\$ Total 2 458,50\$	Formation (Association d'éducation comparée en Europe)
477356	FILION, Claude BOSSET, Pierre	Halifax 16 au 19 oct. 96	Institut canadien d'administration de la justice: «Les droits humains au 21 ^e siècle»	Transp. 1 449,62\$ Séjour 972,08\$ Inscr. 1 380,00\$ Total 3 801,70\$	Inscrire le Québec dans les préoccupations juridiques mises de l'avant au colloque
477354	TESSIER, Hélène	Dublin (Irlande du Nord) 15 au 22 août 96	Congrès de l'«International society for the prevention of child abuse and neglect»	Transp. 1 197,59\$ Séjour 500,00\$ Inscr. 698,59\$ Total 2 396,18\$	Présentation d'une communication
477352	BILOCQ, Marc	San Jose (Costa Rica) 10 au 22 juin 96	Formation à l'Institut interaméricain des droits de l'homme	Transp. 1 121,12\$ Séjour 268,00\$ Inscr. 97,23\$ Total 1 486,35\$	Évaluation des perspectives de coopération
477351	LAFONTAINE, Yves	Victoria 11 au 15 avr. 96	Workshop: «Institution building, Capacity Development, and the Promotion of Human Rights and Democracy in South East Asia»	Transp. 605,63\$ Séjour 543,99\$ Total 1 149,62\$	Occasion de partager l'expertise québécoise quant à la mise sur pied de commissions des droits de la personne, particulièrement en Asie
477350	GIROUX, Céline	Vancouver 13 et 14 avr. 96	«The Child welfare league of Canada»	Transp. 462,00\$ Séjour 490,00\$ Total 952,00\$	
477349	LAFONTAINE, Yves KOVACHICH DE, Nicolas GIROUX, Céline	Victoria 29 mai au 6 juin 96	Congrès de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (CASHRA), et rencontre annuelle	Transp. 2 474,40\$ Séjour 2 996,84\$ Inscr. 675,00\$ Total 6 146,24\$	Partage des préoccupations avec les commissions canadiennes sur les problématiques des droits de la personne

4. Liste des dépenses en publicité et des articles promotionnels

Protection du consommateur : Magazine «Protégez-vous»	Publicité	1 000,00\$
Centre communautaire gais et lesbiennes : «Dire enfin la violence»	Publicité	100,00\$
Association des paraplégiques du Québec : Programme souvenir du 50 ^e anniversaire	Annonce	250,00\$

5. Liste des sondages effectués durant l'exercice financier
1996-1997 à la demande des ministères, organismes, sociétés,
régies et commissions qui s'y rattachent

Aucun

6. Liste des études commandées durant l'exercice financier
1996-1997 à la demande du ministère ou de l'organisme

Aucune

-
7. Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme depuis le 1^{er} avril 1996 au 31 mars 1997
-

Voir liste ci-jointe

Nom du fournisseur	Plus bas soumis.	Mandat	Résultat	C O U T			Mode d'octroi
				Engagement	Suppléments	Total	
ABDULMOUR, ELIAS	sans objet	EVALUATION MEDICALE	RAPPORT ECRIT	800.00	0.00	800.00	NEGOCIE
AQUIN FRANCOIS	sans objet	AVIS JURIDIQUE	RAPPORT	3 314.80	0.00	3 314.80	NEGOCIE
AUDIO CONSEIL (LAROCQUE RICHARD)	sans objet	EXPERTISE EN AUDIOLOGIE	RAPPORT	50.00	0.00	50.00	NEGOCIE
AUDIO CONSEIL (LAROCQUE RICHARD)	sans objet	EXPERTISE EN AUDIOLOGIE	RAPPORT	100.00	0.00	100.00	NEGOCIE
AUDIO-CONSEIL	sans objet	EXPERTISE EN AUDIOLOGIE	RAPPORT	100.00	0.00	100.00	NEGOCIE
BELANGER LOUISE	sans objet	TRADUCTIONS	DOCUMENTS	100.00	0.00	100.00	NEGOCIE
BOIVIN SUZANNE	sans objet	FAIRE ENQUETE	RAPPORT	1 000.00	0.00	1 000.00	DECRET 1725-90
BOIVIN SUZANNE, Me	sans objet	FAIRE ENQUETE ET RAPPORT	RAPPORT	1 000.00	0.00	1 000.00	DECRET 1725-90
BOULE JACINTHE	sans objet	TEMOIGNAGE	RAPPORT	300.00	0.00	300.00	NEGOCIE
BOULE JACINTHE	sans objet	TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE	525.00	0.00	525.00	NEGOCIE
BRIEN PECTEAU, CELINE	sans objet	EXPERTISES - DEFICIENCE VISUELLE	RAPPORT	2 500.00	0.00	2 500.00	NEGOCIE
BURNONVILLE FRANCINE	sans objet	RECHERCHE ET RAPPORT	RAPPORT	900.00	0.00	900.00	NEGOCIE
BURNONVILLE FRANCINE	sans objet	TEMOIGNER, EN TANT QU'EXPERT	TEMOIGNAGE	1 200.00	0.00	1 200.00	NEGOCIE
CASGRAIN LOUIS (ALPHA TRADUCTION)	sans objet	TRADUCTIONS	DOCUMENTS	9 502.00	0.00	9 502.00	NEGOCIE
CLOUTIER PIERRE	sans objet	AGIR A TITRE DE PROCUREUR	REPRESENTATION EN COUR	15 000.00	0.00	15 000.00	NEGOCIE
COMPLICE I.D.	Oui	REALISATION D'UNE BROCHURE	DOCUMENT	4 520.00	0.00	4 520.00	SUR INVITATION
COTE ROBERT	sans objet	SERVICES NOTARIAUX	ACTES NOTARIAUX	300.00	0.00	300.00	NEGOCIE
DEMENAGEMENT COTE-NORD	sans objet	DEMENAGEMENT POUR RAISON DE TRANSFERT	TRANSPORT	6 990.00	0.00	6 990.00	NEGOCIE
DEMENAGEMENT G. ROY	sans objet	DEMENAGEMENT POUR RAISON DE TRANSFERT	TRANSPORT	2 921.94	0.00	2 921.94	NEGOCIE
DUBOIS LOUISE	sans objet	PLAIDOIRIE ECRITE DS DOSSIER CONTENTIEUX	RAPPORTS ECRITS	2 800.00	0.00	2 800.00	NEGOCIE
DUFRESNE LUCILLE	sans objet	EXPERTISE MEDICALE	RAPPORT	400.00	0.00	400.00	NEGOCIE
DUFRESNE LUCILLE	sans objet	TEMOIN EXPERT	TEMOIGNAGE	900.00	0.00	900.00	NEGOCIE
DUFRESNE MARC	sans objet	CONCEPTION D'UN LOGOTYPE	LOGO	2 910.00	0.00	2 910.00	APPEL DE CANDIDATURES
DUFRESNE MARC	sans objet	CONSEILLER EN GRAPHISME	DOCUMENTS	9 999.00	0.00	9 999.00	NEGOCIE
DUFRESNE MARC (COMMUNICATION COMMERCIALE)	sans objet	EDITION DE DOCUMENTS	DOCUMENTS	1 133.00	0.00	1 133.00	NEGOCIE
DUPUIS MICHEL	sans objet	EXAMEN MEDICAL ET RAPPORT	RAPPORT	1 200.00	0.00	1 200.00	NEGOCIE
DUPUIS MICHEL	sans objet	EXAMEN MEDICAL ET RAPPORT	RAPPORT	1 200.00	0.00	1 200.00	NEGOCIE
EMOND MICHELINE	sans objet	REVISION	DOCUMENT	600.00	0.00	600.00	NEGOCIE
EMOND MICHELINE	sans objet	REVISION LINGUISTIQUE	DOCUMENT	200.00	0.00	200.00	NEGOCIE
FAUBERT JOCELYN, DR	sans objet	EVALUATION DE PERCEPTION	RAPPORT	700.00	0.00	700.00	NEGOCIE
FAUBERT JOCELYN, DR	sans objet	TEST OPTOMETRIQUE	RAPPORT	1 400.00	0.00	1 400.00	NEGOCIE
GARDNER CHRISTINE	sans objet	TRADUCTION	DOCUMENT	354.37	0.00	354.37	NEGOCIE
GARDNER CHRISTINE	sans objet	TRADUCTION	DOCUMENT	82.00	0.00	82.00	NEGOCIE
GAUDREAU FLORIAN	sans objet	EXPERTISE EN SERVICE SOCIAL	RAPPORT	2 500.00	0.00	2 500.00	NEGOCIE
GUENETTE & DELISLE	Oui	IMPRESSION DE BROCHURE	PUBLICATION	2 630.00	0.00	2 630.00	SUR INVITATION
GUENETTE ET DELISLE	Oui	IMPRESSION DE BROCHURES	DOCUMENT	2 876.00	0.00	2 876.00	SUR INVITATION
ICOTECH	sans objet	TRANSFERT DE DONNEES	TRANSFERT	3 315.00	0.00	3 315.00	NEGOCIE
IMPRIMERIE HEON ET WADEAU	sans objet	IMPRESSION DE DOCUMENT	DOCUMENT	400.00	0.00	400.00	NEGOCIE
IMPRIMERIE QUEBECOR	Oui	IMPRIMER DOCUMENT	DOCUMENT	1 000.00	0.00	1 000.00	SUR INVITATION

LISTE DES CONTRATS

Nom du fournisseur	Plus bas soumis.	Mandat	Résultat	C O U T			Mode d'octroi
				Engagement	Suppléments	Total	
IMPRIMERIE QUEBECOR LEBONFON	Oui	IMPRESSION D'UN DOCUMENT	PUBLICATION DOCUMENT	1 098.00	0.00	1 098.00	SUR INVITATION
IMPRIMERIE QUEBECOR LEBONFON	Oui	IMPRESSION DU GUIDE DES DROITS	DOCUMENT	1 600.00	0.00	1 600.00	SUR INVITATION
IMPRIMERIE QUEBECOR LEBONFON	sans objet	IMPRESSION DU RAPPORT ANNUEL	DOCUMENT	618.00	0.00	618.00	NEGOCIE
IMPRIMERIE QUEBECOR LEBONFON	Oui	IMPRIMER UNE BROCHURE	DOCUMENT	825.00	0.00	825.00	APPEL DE CANDIDATURES
JARRY MARC	sans objet	PROGRAMMATION ET CALCUL	RAPPORT	500.00	0.00	500.00	NEGOCIE
KELENY (LA CIE)	sans objet	INTERPRETATION LINGUISTIQUE	DOCUMENTS	1 480.00	0.00	1 480.00	NEGOCIE
LACHANCE JEAN-PAUL	sans objet	RENCONTRE ET TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE	600.00	0.00	600.00	NEGOCIE
LACHANCE JEAN-PAUL, DR	sans objet	PREPARATION ET TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE	750.00	0.00	750.00	NEGOCIE
LAFLEUR PAUL-ANDRE	sans objet	EVALUATION PSYCHIATRIQUE	RAPPORT	800.00	0.00	800.00	NEGOCIE
LAGIER PIERRE MARIE	sans objet	PREPARATION DE PREUVES	DOCUMENTS	700.00	0.00	700.00	NEGOCIE
LAGIER PIERRE MARIE	sans objet	TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE D'EXPERT	700.00	0.00	700.00	NEGOCIE
LALONDE MICHEL	sans objet	PROGRAMMATION ET ENTRETIEN	APPLICATIONS INFORMATIQUES	3 487.00	0.00	3 487.00	NEGOCIE
LANDRY SIMONE	sans objet	RECHERCHE PROFESSIONNELLE	RAPPORT	800.00	0.00	800.00	NEGOCIE
LANDRY SIMONE	sans objet	TEMOIGNER EN TANT QU'EXPERT	TEMOIGNAGE	800.00	0.00	800.00	NEGOCIE
LEMAIRE MICHEL	sans objet	TEMOIN EXPERT	TEMOIGNAGE	250.00	0.00	250.00	NEGOCIE
LEVESQUE BRIGITTE-VIVIANE	sans objet	SERVICES NOTARIAUX	ACTES NOTARIAUX	60.00	0.00	60.00	NEGOCIE
MARTEL SYLVIE	sans objet	RECHERCHE	RAPPORT	1 240.00	0.00	1 240.00	NEGOCIE
MARTIN JEAN-FRANCOIS	sans objet	TEMOIGNAGE A LA COUR	TEMOIGNAGE	525.00	0.00	525.00	NEGOCIE
MCNEIL JEANNINE	sans objet	FAIRE ENQUETE	RAPPORT	6 800.00	0.00	6 800.00	DECRET 1725-90
MCNEIL JEANNINE	sans objet	FAIRE ENQUETE	RAPPORT	4 000.00	0.00	4 000.00	DECRET 1725-90
MICHAUD JEAN-CLAUDE	sans objet	EXPERTISE PSYCHO-SOCIALE	RAPPORT	780.00	0.00	780.00	NEGOCIE
MORNEAU JOSEE	sans objet	EXPERTISE PSUCHO-SOIALE	RAPPORT	780.00	0.00	780.00	NEGOCIE
MOTRON LAURENT DR	sans objet	EXPERTISE MEDICALE	RAPPORT	1 050.00	0.00	1 050.00	NEGOCIE
MOTRON LAURENT, DR	sans objet	TEMOIN EXPERT	TEMOIGNAGE	1 350.00	0.00	1 350.00	NEGOCIE
PAYETTE & SIMMS INC.	Oui	IMPRESSION D'UNE BROCHURE	DOCUMENT	10 377.00	3 141.45	13 518.45	SUR INVITATION
PAYETTE & SIMMS INC.	Oui	IMPRESSION D'UN DEPLIANT	DOCUMENT	6 936.75	546.75	7 483.50	SUR INVITATION
PERUSSE MICHEL	sans objet	TRAITEMENT DE DOSSIERS D'ARCHIVES	TRAITEMENT	9 600.00	1 000.00	10 600.00	NEGOCIE
PLAN D'INTERVENTION SCOLAIRE INTER-AIDE	sans objet	EXPERTISE EN EDUCATION	RAPPORT	4 350.00	975.00	5 325.00	NEGOCIE
PRINTMORE LITHO INC.	sans objet	IMPRESSION DE DOCUMENTS	DOCUMENTS	625.00	0.00	625.00	NEGOCIE
RONDEAU MONIQUE	sans objet	EVALUATION PSYCHO-SOCIALE	RAPPORT	1 625.00	0.00	1 625.00	NEGOCIE
RONDEAU PIERRE	sans objet	EVALUATION PSYCHOLOGIQUE	RAPPORT	525.00	0.00	525.00	NEGOCIE
RONDEAU PIERRE	sans objet	TEMOIGNAGE	RAPPORT	300.00	0.00	300.00	NEGOCIE
RONDEAU PIERRE	sans objet	TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE	1 050.00	0.00	1 050.00	NEGOCIE
ROSS DAVID FRANCIS	sans objet	TEMOIGNAGE	TEMOIGNAGE D'EXPERT	700.00	700.00	1 400.00	NEGOCIE
ROUGIER ISABELLE	sans objet	ETUDE SOCIALE	RAPPORT	300.00	0.00	300.00	NEGOCIE
SCHABAS WILLIAM	sans objet	FAIRE ENQUETE	RAPPORT	5 000.00	0.00	5 000.00	DECRET 1725-90
SERVICES INFO-TEXTE	Oui	ADRESSAGE ET INSERTION DE DOCUMENTS	PUBLICATION	670.37	125.00	795.37	SUR INVITATION
SERVICES INFO-TEXTE	Oui	ADRESSAGE ET INSERTION POUR ENVOI POSTAL	DOCUMENT	993.00	0.00	993.00	SUR INVITATION
SULLIVAN JAMES	sans objet	EXPERTISE MEDICALE	RAPPORT	400.00	0.00	400.00	NEGOCIE

LISTE DES CONTRATS

Nom du fournisseur	Plus bas soumis.	Mandat	Résultat	C O U T			Mode d'octroi
				Engagement	Suppléments	Total	
TRANSPORT R. BAILLARGEON	sans objet	DEMEMAGEMENT POUR RAISON DE TRANSFERT	TRANSPORT	2 465.03	0.00	2 465.03	NEGOCIE
WARREN YVES	sans objet	RAPPORT MEDICAL	RAPPORT	4 000.00	0.00	4 000.00	NEGOCIE

8. Liste détaillée des contrats qui, depuis le 1^{er} avril 1996, ont fait l'objet d'un versement supplémentaire par rapport au montant initial, le montant de surplus versé, le montant du contrat initial, les raisons du dépassement et le nom de l'entreprise qui a réalisé le contrat

Nom du fournisseur	Montant initial	Montant du supplément	Raisons du dépassement
Payette & Simms Inc.	10 377.00\$	3 141.45\$	Impression sur «presse à feuilles»
Payette & Simms Inc.	6 936.75\$	546.75\$	Imprimer 2 lots (français et anglais)
Pérusse, Michel	9 600.00\$	1 000.00\$	Prolongation
Plan d'intervention scolaire Inter-Aide	4 350.00\$	975.00\$	Demande de complément d'information
Ross, David-Francis	700.00\$	700.00\$	Journée supplémentaire pour témoignage
Services Info-Textes	670.00\$	125.00\$	Ajout au contrat initial (pose manuelle d'étiquettes)

9. Le montant, pour l'année 1996-1997, de chacune des dépenses

- La photocopie	30 000 \$
- La télécopie	N/D
- La téléphonie cellulaire	150 \$
- Les téléavertisseurs	200 \$
- Le mobilier de bureau	9 600 \$
- Les fournitures de bureau	50 000 \$
- Les distributeurs d'eau de source	3 200 \$
- Les frais de transport	117 550 \$
Les frais divers	950 \$
Les frais de repas et d'hébergement	41 500 \$
- La préparation à la retraite	700 \$
- Les dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de perfectionnement :	
au Québec	32 700 \$
hors Québec	12 500 \$

10. La liste de tous les véhicules fournis

Aucun

11. Pour chacun des ministères et des organismes publics et parapublics sous leur autorité, combien de personnes, dont la cotisation fut payée en 1996-1997 par l'employeur, sont membres de corporations professionnelles, de clubs privés (clubs d'affaires, clubs sociaux, clubs de golf ou autres) et à quelle somme s'élève le montant global payé pour ces cotisations?

Cotisations professionnelles : 9 095,36 \$

Barreau du Québec :

Président : 738,10 \$

Vice-présidente : 738,10 \$

Conseiller/ères juridiques : $738,10 \$ \times 10 =$ 7 381,00 \$

Conseiller/ères juridiques : $238,16 \$ \times 1 =$ 238,16 \$

12. Le nombre et la répartition du personnel masculin et féminin, des jeunes de moins de 30 ans, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) pour 1996-1997 ainsi que les prévisions pour 1997-1998. Pour chaque catégorie, indiquer le pourcentage par rapport à l'effectif total du ministère ou de l'organisme.

	CADRES	PROFESS.	TECHN./BUREAU	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'EFFECTIFS	9	90	58	* 157 (100%)
Féminin	3 (33.3%)	46 (51.1%)	55 (94.8%)	104 (66.2%)
Masculin	6 (66.7%)	44 (48.9%)	3 (5.2%)	53 (33.8%)
Personnes handicapées	--	2 (2.2%)	2 (3.4%)	4 (2.5%)
Anglophones	--	5 (5.6%)	--	5 (3.2%)
Autochtones	--	1 (1.1%)	--	1 (0.6%)
Communautés culturelles				
- Min. ethniques	--	11 (12.2%)	--	11 (7.0%)
- Min. visibles	2 (22.2%)	4 (4.4%)	4 (6.9%)	10 (6.4%)
Moins de 30 ans	--	1 (1.1%)	2 (3.4%)	3 (1.9%)

* Ce nombre inclut à la fois le personnel permanent et le personnel occasionnel (en remplacement de personnel absent).

13. À chacun des mois du dernier exercice budgétaire (1996-1997) pour chaque ministère et organisme, et ce par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...)

Voir tableaux ci-joints

a) Jours de maladie pris :

	AVRIL	MAI	JOIN	JOIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
Cadres	8.3	4.0	3.6	1.0	2.0	0.0	0.0	1.3	1.0	0.5	2.0	0	23.7
Profess.	75.9	61.1	32.0	40.1	52.9	42.0	42.1	78.9	80.4	77.2	1.0	1.1	584.7
PBTA	<u>63.1</u>	<u>55.9</u>	<u>28.8</u>	<u>63.5</u>	<u>74.9</u>	<u>41.3</u>	<u>100.1</u>	<u>62.9</u>	<u>49.1</u>	<u>49.9</u>	<u>0.7</u>	<u>0.7</u>	<u>590.9</u>
TOTAL	<u>147.3</u>	<u>121.0</u>	<u>64.4</u>	<u>104.6</u>	<u>129.8</u>	<u>83.3</u>	<u>142.2</u>	<u>143.1</u>	<u>130.5</u>	<u>127.6</u>	<u>3.7</u>	<u>1.8</u>	<u>1 199.3</u>

b) Heures supplémentaires réalisées :

	AVRIL	MAI	JOIN	JOIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
Profess.	146.75	140.38	85.25	50.25	14.50	97.50	101.75	142.25	66.50	72.13	10.50	0.00	927.76
PBTA	<u>0.00</u>	<u>5.25</u>	<u>8.50</u>	<u>31.25</u>	<u>9.00</u>	<u>22.75</u>	<u>15.00</u>	<u>12.50</u>	<u>0.00</u>	<u>10.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>114.25</u>
TOTAL	<u>146.75</u>	<u>145.63</u>	<u>93.75</u>	<u>81.50</u>	<u>23.50</u>	<u>120.25</u>	<u>116.75</u>	<u>154.75</u>	<u>66.50</u>	<u>82.13</u>	<u>10.50</u>	<u>0.00</u>	<u>1 042.01</u>

► Coût total des heures réalisées :

	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
Profess.	4 512.52	4 352.50	2 669.76	1 565.84	456.75	3 058.47	3 159.53	4 392.11	2 094.75	2 276.52	334.01	0.00	28 872.74
PBTA	<u>0.00</u>	<u>126.16</u>	<u>204.26</u>	<u>750.94</u>	<u>216.27</u>	<u>546.68</u>	<u>360.45</u>	<u>304.94</u>	<u>0.00</u>	<u>258.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>2 767.69</u>
TOTAL	<u>4 512.52</u>	<u>4 478.66</u>	<u>2 874.02</u>	<u>2 316.78</u>	<u>673.02</u>	<u>3 605.15</u>	<u>3 519.98</u>	<u>4 697.05</u>	<u>2 094.75</u>	<u>2 534.52</u>	<u>334.01</u>	<u>0.00</u>	<u>31 640.43</u>

c) Vacances prises :

	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
Cadres	3.0	12.4	28.0	51.0	60.1	12.0	10.5	16.0	34.0	24.0	4.6	0.0	255.6
Profess.	31.3	77.1	83.0	473.2	467.3	174.1	52.3	35.6	136.8	74.0	19.0	1.4	1 625.1
PBTA	<u>35.3</u>	<u>63.6</u>	<u>69.3</u>	<u>265.6</u>	<u>251.8</u>	<u>112.8</u>	<u>40.0</u>	<u>46.7</u>	<u>115.4</u>	<u>54.5</u>	<u>9.0</u>	<u>--</u>	<u>1 064.0</u>
TOTAL	<u>69.6</u>	<u>153.1</u>	<u>180.3</u>	<u>789.8</u>	<u>779.2</u>	<u>298.9</u>	<u>102.8</u>	<u>98.3</u>	<u>286.2</u>	<u>152.5</u>	<u>32.6</u>	<u>1.4</u>	<u>2 944.7</u>

14. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes et ce pour chacun des exercices budgétaires depuis 1993-1994

- a) évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emplois (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DES DROITS DE LA JEUNESSE AU 31 MARS 1994

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et Vice-Présidence *	--	2	1	3	6
Secrétariat	1	6	2	4	13
Direction des bureaux régionaux					
- Siège social	1	2	--	2	5
- Montréal	--	3	--	1	4
- St-Jérôme	--	2	--	1	3
- Longueuil	--	2	--	1	3
- Hull	--	1	--	--	1
- Rouyn-Noranda	--	1	--	--	1
- Québec	--	3	--	1	4
- Rimouski	--	1	--	1	2
- Chicoutimi	--	--	--	1	1
- Trois-Rivières	--	1	--	1	2
- Sherbrooke	--	1	--	1	2
- Sept-Iles	--	--	--	--	--
TOTAL	2	25	3	17	47

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DES DROITS DE LA JEUNESSE AU 31 MARS 1995

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et Vice-Présidence *	--	2	1	3	6
Secrétariat	1	6	2	4	13
Direction des bureaux régionaux					
- Siège social	1	2	--	2	5
- Montréal	--	3	--	1	4
- St-Jérôme	--	2	--	1	3
- Longueuil	--	2	--	1	3
- Hull	--	1	--	--	1
- Rouyn-Noranda	--	1	--	--	1
- Québec	--	2	--	1	3
- Rimouski	--	1	--	1	2
- Chicoutimi	--	--	--	1	1
- Trois-Rivières	--	1	--	1	2
- Sherbrooke	--	1	--	1	2
- Sept-Iles	--	--	--	--	--
TOTAL	2	24	3	17	46

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE AU 31 MARS 1994

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et Vice-Présidence *	--	1	--	1	2
Direction des communications	1	4	1	1	7
Direction du contentieux	--	4	--	2	6
Direction de l'éducation	1	9	--	3	13
Direction des enquêtes	3	14	3	6	26
Direction des PAE	1	12	--	4	17
Direction de la recherche	1	7	1	3	12
Direction régionale de Québec	1	8	1	4	14
Direction des services administratifs	1	5	2	6	14
Secrétariat	--	1	--	1	2
Direction des bureaux régionaux (siège social)	1	--	--	2	3
Bureau régional de Hull	--	1	--	--	1
Bureau régional de Rouyn	--	1	--	1	2
Bureau régional de Sept-Iles	--	1	--	1	2
Bureau régional de Sherbrooke	--	1	--	--	1
TOTAL	10	69	8	35	122

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE AU 31 MARS 1995

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et Vice-Présidence *	--	1	--	1	2
Direction des communications	--	4	1	1	6
Direction du contentieux	--	4	--	2	6
Direction de l'éducation	1	9	--	3	13
Direction des enquêtes	3	15	3	6	27
Direction des PAE	1	11	--	4	16
Direction de la recherche	1	7	1	3	12
Direction régionale de Québec	1	7	1	4	13
Direction des services administratifs	1	4	2	4	11
Secrétariat	--	1	--	1	2
Direction des bureaux régionaux (siège social)	1	--	--	2	3
Bureau régional de Hull	--	1	--	--	1
Bureau régional de Rouyn	--	1	--	1	2
Bureau régional de Sept-Iles	--	1	--	1	2
Bureau régional de Sherbrooke	--	1	--	--	1
TOTAL	9	67	8	33	117

**ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA
PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE AU 31 MARS 1996**

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et vice-présidence *	1	-	-	2	3
Direction du contentieux	-	5	-	3	8
Direction de l'éducation et des communications	1	16	2	3	22
Direction des enquêtes et de la représentation régionale					
- Siège social	2	-	-	2	4
- Bureau de Montréal/Laval	2	18	3	7	30
<u>Bureaux de l'est</u>					
Chicoutimi	-	1	-	1	2
Québec	1	7	1	4	13
Rimouski	-	1	-	1	2
Sept-Îles	-	1	-	1	2
Trois-Rivières	-	2	-	1	3
<u>Bureaux de l'ouest</u>					
Hull	-	2	-	1	3
Longueuil	-	4	-	1	5
Rouyn	-	1	-	1	2
Sherbrooke	-	1	-	1	2
St-Jérôme	-	3	-	1	4
Direction des P.A.E.	1	8	-	3	12
Direction de la recherche	1	8	-	2	11
Direction des serv. admin.	1	4	3	5	13
Secrétariat	-	4	-	2	6
TOTAL	10	86	9	42	147

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE AU 31 MARS 1997

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et vice-présidence *	1	-	-	3	4
Direction du contentieux	-	6	-	3	9
Direction de l'éducation et des communications	1	16	1	3	21
Direction des enquêtes et de la représentation régionale					
- Siège social	1	-	-	-	1
- Bureau de Montréal/Laval	2	18	3	8	31
<u>Bureaux de l'est</u>					
Chicoutimi	-	1	-	1	2
Québec	1	7	1	4	13
Rimouski	-	1	-	1	2
Sept-Iles	-	1	-	1	2
Trois-Rivières	-	2	-	1	3
<u>Bureaux de l'ouest</u>					
Siège social	1	-	-	1	-
Hull	-	2	-	1	3
Longueuil	-	4	-	1	5
Rouyn	-	1	-	1	2
Sherbrooke	-	2	-	1	3
St-Jérôme	-	3	-	1	4
Direction des P.A.E.	1	8	-	3	12
Direction de la recherche	1	7	-	2	10
Direction des serv. admin.	1	4	4	4	13
Secrétariat	-	4	-	3	7
TOTAL	10	87	9	43	149

* Les postes hors-cadres (Présidence et Vice-présidence) n'ont pas été inclus dans les calculs de l'effectif total autorisé.

- b) évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

	C.D.P.	C.P.D.J.	C.D.P.D.J. *
1993-1994	3	1	
1994-1995	3	1	
1995-1996			3
1996-1997			3

- c) nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

	C.D.P.	C.P.D.J.	C.D.P.D.J. *
1993-1994	3	1	
1994-1995	3	1	
1995-1996			7
1996-1997			6

- d) nombre de poste occasionnels, temporaires et contractuels;

	C.D.P.	C.P.D.J.	C.D.P.D.J. *
1993-1994	2	5	
1994-1995	2	4	
1995-1996			1
1996-1997			1

- * Les deux Commissions ont été fusionnées en date du 29 novembre 1995.

15. La liste des baux pour les espaces loués par la SIQ

	SUPERFICIE (mc)	COÛT (mc) (annuel)	FRAIS ADM. (annuel)	TOTAL (annuel)
Chicoutimi	67	290 \$	1 248 \$	20 678 \$
Hull	161	211	2 172	36 143
Longueuil	197	247	3 096	51 755
Montréal	3 605	254	58 368	974 038
Québec	611	232	9 036	150 788
Rimouski	80	149	756	12 676
Rouyn-Noranda	115	175	1 284	21 409
St-Jérôme	148	166	1 560	26 128
Sept-Iles	105	183	1 224	20 439
Sherbrooke	92	247	1 452	24 176
Trois-Rivières	62	183	720	12 066
TOTAL				1 350 296 \$

16. Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 1996-1997 qui louent des espaces

Aucune

17. La liste des contrats, quel que soit le montant, attribués en 1996-1997 spécifiquement à des firmes de communication, de recherche ou de relations publiques

Aucun

18. La liste des tarifs (droits et permis) en vigueur pour l'exercice financier 1996-1997

Aucun

19. a) Liste du personnel du cabinet du ministre en 1996-1997

Non-pertinent

b) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour l'exercice 1996-1997

Non-pertinent

c) Le nombre total d'employés au cabinet

Non-pertinent

20. a) Liste du personnel de la suite sous-ministérielle en 1996-1997

Non-pertinent

b) Le montant total des salaires et honoraires versés par la suite sous-ministérielle pour l'exercice 1996-1997

Non-pertinent

c) Le nombre total d'employés de la suite sous-ministérielle

Non-pertinent

21. Liste des sommes d'argent versées en 1996-1997 à même le budget discrétionnaire : a) ministre b) du ministère ou de l'organisme

Non-pertinent

22. Liste des crédits périmés, par programmes et par éléments, pour l'exercice financier 1996-1997

Non-pertinent

-
23. La ventilation détaillée des dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 1996-1997 dans le cadre des divers programmes à frais partagés; pour chacun de ces programmes, description sommaire du mode de subvention
-

Non-pertinent

24. Bilan des réalisations du Plan stratégique du Grand Montréal par ministères et organismes sous sa juridiction

Non-pertinent

25. Prévisions pour 1997-1998 des crédits alloués pour chacun des ministères et des organismes publics et parapublics qui participent au plan d'action gouvernemental visant le redressement de la métropole

Non-pertinent

26. Liste du personnel permanent, contractuel ou occasionnel libéré ou embauché pour quelque opération reliée directement ou indirectement aux deux sommets socio-économiques et aux activités de suivi

Aucun

27. Liste du personnel libéré pour les négociations dans la fonction publique

Aucun

28. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emplois
(cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...)

Aucun

29. Liste du personnel hors structure par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère

Aucun

30. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres

Aucun

31. Liste du personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux et autres et affecté au ministère

Aucun

32. Liste des cadres et hauts fonctionnaires (administrateurs d'état) qui ont démissionné, qui ont été réaffectés, ou mis à pied

Aucun

33. Liste du personnel par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers

Aucun

-
34. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle) dont ils se sont départis au cours de l'année 1995-1996 et 1996-1997 et, dans chacun des cas, préciser où ce matériel a été acheminé (recyclage, destruction, vente, don, etc)
-

Non-disponible

35. Liste du personnel permanent, contractuel ou occasionnel libéré ou embauché pour quelque opération reliée directement ou indirectement aux activités des commissions Doyon, Nicolet, Corbo, Bellemarre, O'Bready, Poitras, Fiscalité et le financement des services publics

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 1997-1998

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

102. Statistiques sur le nombre et les catégories de plaintes actuellement devant la Commission des droits de la personne. Nombre de plaintes reçues, traitées et acceptées en 1996-1997. Nombre de plaintes devant le Tribunal des droits de la personne. Nombre d'enquêtes initiées par la Commission.

1. Au 20 mars 1997, il y a 1110 dossiers d'enquête ouverts. Il y a 1028 de ces dossiers qui sont actifs et 82 suspendus temporairement avec le consentement du plaignant. Il y a aussi 241 dossiers de demandes de porter plainte qui sont en cours d'examen de recevabilité.

2. En 1996 (janvier à décembre) il y a eu:
 - . 2 038 demandes de porter plainte reçues
 - . 898 dossiers d'enquête ouverts
 - . 849 dossiers d'enquête fermés après traitement

3. En 1996, il y a eu 72 dossiers où la Commission a émis des demandes de mesures de redressement avant de saisir le Tribunal. Elle a intenté quelques 31 actions en vertu de la Charte, dont 29 devant le Tribunal des droits de la personne, une à la Cour supérieure et une à la Cour suprême du Canada.

Elle a été l'objet d'une action en contestation de sa compétence devant la Cour supérieure.

Elle a réglé hors cour 19 dossiers après que l'action fut intentée. De plus, 11 autres dossiers ont fait l'objet d'un règlement à l'amiable à la suite d'une recommandation de poursuivre et avant que l'action ne soit intentée.

Dix-huit jugements furent rendus en 1996 dans lesquels la Commission est partie (volets Charte et Jeunesse).

4. En 1996, il y a eu 8 dossiers d'enquête ouverts à l'initiative de la Commission.

103. Liste des recommandations et/ou avis de la Commission aux ministères en 1996-1997 en distinguant ceux qui ont été suivis et ceux qui ne l'ont pas été

A- Droits de l'enfant

- o AVIS au Ministre de la Justice sur l'article 585 du Code civil en ce qui concerne l'obligation alimentaire entre les grands-parents et leurs petits-enfants.
- o Étude concernant les modifications et l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* adressée au comité (fédéral) de la Justice et des questions juridiques ainsi qu'au Ministre de la Justice du Québec.
- o Avis adressé au Ministre de la Justice sur le *Projet de règlement sur l'aide juridique* portant sur l'admissibilité financière du mineur.

B- Respect des droits fondamentaux: vie privée etc.

- o Mémoire à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale sur les propositions d'amendements à la *Loi électorale* faites par le Directeur général des élections.
- o Avis adressé au ministère de la Santé et des Services sociaux sur les exigences de la Charte en regard des droits des fumeurs et des non-fumeurs et d'une politique sur le tabagisme appliquée par un organisme donnant préférence aux postulants non-fumeurs.
- o Avis sur la réforme de la *Loi sur la protection du malade mental* (mesures de contention) au ministère de la Santé et des Services sociaux.
- o Avis adressé au Ministre du Revenu sur le Projet de loi n° 32 relatif à l'utilisation de renseignements nominatifs sur les citoyens pour lutter contre la fraude fiscale.
- o Recommandations adressées au ministère de la Sécurité publique sur la conformité à la Charte des *Règles sur les conditions d'embauche* dans un casino d'État.
- o Mémoire à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur les cartes d'identité et la protection de la vie privée.
- o Mémoire sur le Projet de loi n° 39, *Loi sur la protection des personnes atteintes de maladie mentale* adressé à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et au Ministre de la Santé et des Services sociaux.

C- Le respect des droits judiciaires

- o Mémoire à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale et au Ministre de la Justice sur le Projet de loi n° 130, *Loi sur la justice administrative*.
- o Mémoire sur l'Avant-projet de loi sur l'application de la *Loi sur la justice administrative* adressé à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale ainsi qu'au Ministre de la Justice.
- o Mémoire sur le Projet de loi n° 20, *Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique* adressé à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale et au Ministre de la Justice.

D- Le respect du droit à l'égalité

- Mémoire sur le Projet de loi n° 133, *Loi modifiant la Charte* adressé à la Commission des institutions et au Ministre de la Justice et portant sur la discrimination dans les régimes de rentes, d'assurances et d'avantages sociaux.
- Mémoire sur le Projet de loi n° 12 modifiant le *Code de la sécurité routière* adressé à la Commission de l'aménagement et de l'équipement de l'Assemblée nationale ainsi qu'au Ministre des Transports.
- Avis adressé au Ministre des Transports sur le Projet de loi n° 43, *Loi sur les véhicules hors route* examiné à la lumière de la Charte.
- Mémoire sur le Projet de la loi n° 35, *Loi sur l'équité salariale* adressé à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale ainsi qu'à la Ministre de l'Emploi et de la Sécurité du revenu.
- Avis sur le *Règlement sur la langue d'enseignement des personnes séjournant de façon temporaire au Québec* adressé au ministère de l'Éducation.
- Avis sur le *Projet de règlement sur les formulaires de bail obligatoires* adressé au Ministre des affaires municipales et à la Régie du logement.
- Avis adressé à l'Institut de police du Québec sur le recours à des tests d'évaluation de la condition physique des stagiaires en formation et leur conformité à la Charte.
- Mémoire adressé à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale sur le Livre vert relatif à la réforme de la Sécurité du revenu.

E- Droit à un niveau de vie décent

- Avis sur le Projet de loi n° 36, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière* adressé au Ministre des Finances et de l'Économie.
- Avis sur une modification proposée au *Règlement sur la sécurité du revenu* adressé à la Ministre de l'Emploi et de la Sécurité du revenu.

F- Mise en oeuvre des instruments internationaux sur les droits de la personne

- Rapport sur la mise en oeuvre de la Convention (n° 100) de l'OIT sur l'égalité de rémunération pour la période allant du 1^{er} juillet 1993 au 30 juin 1996 à l'intention du ministère des Relations internationales.
- Avis adressé au ministère de la Justice à l'intention du ministère du Patrimoine canadien au sujet d'un document intitulé: «Document de base formant partie intégrante des rapports des États parties».
- Rapport sur la mise en oeuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale couvrant la période allant du 1^{er} février 1995 au 15 mars 1997 à l'intention du ministère des Relations internationales.

104. Copie du Plan stratégique 1997-1998, présenté au Conseil du trésor.

Voir document en annexe

**COMMISSION DES DROITS
DE LA PERSONNE
et
DES DROITS DE LA
JEUNESSE**

Synthèse du
plan stratégique
TRIENNAL

1997-2000

le 22 novembre 1996

Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse.

PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL 1997 - 2000
(1997 - 1998, 1998 - 1999, et 1999 - 2000)

La mission.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a pour mission de veiller au respect des principes énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne ainsi qu'à la protection de l'intérêt de l'enfant et au respect des droits qui lui sont reconnus par la Loi sur la protection de la jeunesse; à ces fins, elle exerce les fonctions et les pouvoirs que lui attribuent cette Charte et cette Loi.

Par Décret gouvernemental, la Commission est également chargée de surveiller l'application du Programme d'obligation contractuelle du Gouvernement du Québec.

LES PRINCIPAUX ENJEUX.

- **La promotion des droits et libertés de la personne.**

La Charte des droits et libertés de la personne a été présentée par le législateur comme le symbole des valeurs de la société québécoise. Le respect de la dignité de l'être humain et la reconnaissance de ses droits et libertés, inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général, constituent le fondement de la justice et de la paix.

- **La protection de l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits.**

Les jeunes en protection et les jeunes contrevenants sont pris en charge par l'État. La Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur les jeunes contrevenants leur reconnaissent des droits qui leur permettent d'évoluer avec dignité dans les réseaux gouvernementaux de protection et de surveillance.

- **La lutte contre la discrimination, le harcèlement, l'exploitation des personnes âgées et des personnes handicapées.**

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne. La discrimination (distinction, exclusion ou préférence) fondée sur l'un des critères énoncés dans la Loi, a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. Le harcèlement fondé sur ces critères est également prohibé. Les personnes âgées et les personnes handicapées ont droit d'être protégées contre toute forme d'exploitation.

- **La promotion de l'accès à l'égalité.**

Des groupes dans la société ont vécu des situations préjudiciables (pour des raisons historiques ou autres) qui appellent un redressement. Les femmes, les membres de communautés culturelles, les Autochtones et d'autres, peuvent bénéficier de programmes d'accès à l'égalité qui ont pour objet de corriger leur situation dans l'emploi, ainsi que dans les secteurs de l'éducation ou de la santé et dans tout autre service ordinairement offert au public.

La gestion organisationnelle et administrative de la Commission.

La Commission doit respecter l'intégralité des mandats qui lui sont confiés par la Charte des droits et libertés de la personne et la Loi sur la protection de la jeunesse. Il faut parfaire la fusion des Commissions qui ont engendré l'organisme nouvellement constitué (29 novembre 1995). La structure organisationnelle redessinée et une philosophie de gestion accordée à une nouvelle mission ont provoqué des changements qu'il faut encore apprivoiser.

La régionalisation importante de la Commission nécessite la confection d'outils de gestion qui assurent une prestation de services efficiente et efficace à la population.

Une saine gestion de ses ressources doit permettre à la Commission d'assumer toutes les responsabilités que le législateur lui a confiées.

LES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION.

La promotion des droits et libertés de la personne.

La Commission veut continuer à développer et diffuser une approche et un discours qui favorisent la compréhension du domaine des libertés et droits fondamentaux, incluant les droits reconnus aux enfants. Elle veut impérativement faire connaître à toute la population, dans toutes les régions, sa mission, ses mandats, ses services et ses réalisations.

La Commission veut actualiser la tolérance et l'acceptation mutuelle en développant un partenariat avec les groupes oeuvrant dans le domaine des droits de la personne et des droits de la jeunesse, et en favorisant le règlement des conflits par la conciliation communautaire.

La protection de l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits.

La Commission veut protéger prioritairement l'intérêt des enfants et des adolescents en difficulté, prenant en compte la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux et la remise en question des programmes gouvernementaux qui peut avoir une incidence marquée sur le niveau de vie des jeunes et de leurs familles en accroissant ainsi les difficultés de toutes sortes. Elle reçoit les plaintes concernant les compromissions et les lésions de droits des jeunes dans les réseaux qui les desservent.

La Commission veut maintenir son travail dans les milieux de l'éducation qui continueront à profiter de son expertise dans le domaine des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La lutte contre la discrimination, le harcèlement, l'exploitation des personnes âgées et des personnes handicapées.

Les régions administratives du Québec sont desservies par onze bureaux régionaux de la Commission habilités à recevoir les plaintes et à faire enquête dans les cas de discrimination, de harcèlement et d'exploitation. L'enquête de la Commission consiste en la recherche des éléments de preuve qui lui permettraient de déterminer s'il y a lieu de favoriser la

négociation d'un règlement entre les parties, de proposer l'arbitrage du différend ou de soumettre à un Tribunal le litige qui subsiste.

Seule la Commission peut initialement saisir le Tribunal des droits de la personne dans les situations de discrimination, de harcèlement ou d'exploitation.

La promotion de l'accès à l'égalité.

En surveillant l'application du Programme d'obligation contractuelle, la Commission offre aux entreprises une expertise-conseil pour la mise en place de programmes d'accès à l'égalité qui respectent les exigences de la Charte des droits et libertés de la personne. Les ministères et organismes du gouvernement doivent implanter des programmes d'accès à l'égalité qui font l'objet d'une consultation auprès de la Commission avant leur implantation.

La Commission peut, après enquête, proposer l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité, en surveiller l'application, exiger des rapports et s'adresser à un Tribunal, dont le Tribunal des droits de la personne, le cas échéant.

La gestion organisationnelle et administrative de la Commission.

La Commission veut garantir à la population, partout au Québec, des services personnalisés, efficaces et efficaces en respectant l'impérative nécessité d'agir en toutes circonstances dans les meilleurs délais.

La Commission veut livrer un produit qui lui soit propre, spécifique, original. Elle veut livrer le bon produit, faire les bonnes choses, celles que lui indiquent sa mission et ses responsabilités. Elle s'appliquera à discerner parmi les choses qu'elle pourrait faire, celles qu'elle doit faire prioritairement parce qu'elles sont au cœur de cette mission et de ces responsabilités.

La Commission assurera la mise en oeuvre de son Plan de développement informatique, procédera à une révision en profondeur de l'organisation du travail et à une planification budgétaire où ses orientations et ses priorités seront respectées.

Chaque direction de la Commission, Recherche, Enquête et représentation régionale, Éducation et Communications, Programmes d'accès à l'égalité, Contentieux, Secrétariat, Services administratifs, verra à définir dans le cadre d'une planification opérationnelle, les projets priorités et les activités qui assureront le respect de la mission et des responsabilités de l'organisation.

LE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE PRÉCÉDENT.

Le parachèvement de la fusion.

La Commission a procédé à une réorganisation de ses services pour permettre l'intégration la plus harmonieuse possible de ses responsabilités relatives aux droits de la personne et aux droits de la jeunesse. La nomination des commissaires ayant une expertise pour les uns, en droits de la personne, et pour les autres, en droits de la jeunesse, permet de préserver l'intégralité des mandats de la Commission.

La révision en cours de l'organisation du travail devrait permettre à moyen terme d'uniformiser les processus de travail et de développer une culture organisationnelle partagée par l'ensemble du personnel.

Maintenir la régionalisation des services.

La fusion a permis à la Commission d'offrir ses services directement à la population dans onze régions du Québec: Montréal/Laval, Montérégie, Estrie, Mauricie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Québec, Saguenay-Lac-St-Jean, Bas St-Laurent, Côte-Nord, Laurentides. Les régions non encore desservies par un bureau régional de la Commission le sont par le bureau régional de la région voisine.

Non seulement la Commission a-t-elle maintenu la régionalisation de ses services mais les a accrus à cause de la fusion de la Commission des droits de la personne et de la Commission de protection des droits de la jeunesse.

Assurer un traitement efficace et rapide des interventions et des enquêtes.

La Commission a continué de développer son instrumentation d'enquête (lettres-type, support informatique, système d'information de gestion) dans le but de rendre un meilleur service dans de meilleurs délais. Une étude des délais de traitement des dossiers a indiqué que le délai moyen de traitement, dans les conditions actuelles, pourrait être de 15 mois. Le traitement en enquête inclut le temps imparti aux efforts de conciliation

dans la recherche de règlement d'un litige, le devoir de favoriser un règlement étant prescrit par la Loi.

La Commission a conclu à la nécessité de réviser l'ensemble de la procédure d'enquête pour abaisser les délais de traitement des dossiers d'enquête en deça de 12 mois.

Promouvoir les droits et libertés...

La Commission a offert à de larges publics des sessions de formation sur le harcèlement sexuel et le harcèlement racial au travail, sur la violence à l'école, la Charte et la gestion des entreprises etc... Son programme de recherche l'a conduit, sur plusieurs dossiers, à faire au Gouvernement des recommandations appropriées, notamment sur la réforme des tribunaux administratifs, la Loi de l'aide juridique et la Loi sur l'équité salariale dont elle avait pris l'initiative de recommander l'adoption dès 1992.

La Commission s'est impliquée dans plusieurs aspects du dossier autochtone, et conduit jusqu'au Tribunal des droits de la personne un dossier majeur d'exploitation des personnes âgées et des personnes handicapées.

Des brochures, des dépliants d'information, des publications de toutes sortes sont produites aux fins de favoriser l'avancement des droits et libertés au Québec.

Le devoir de coopération de la Commission assure son rayonnement international en Europe, en Asie et en Afrique où son expertise est mise à contribution.

Assurer une surveillance adéquate des droits des jeunes en protection et des droits des jeunes contrevenants.

C'est par les enquêtes que la surveillance des droits des jeunes s'est principalement effectuée. Les ressources limitées en protection de la jeunesse ne permettaient pas d'exploiter toutes les possibilités d'information et de promotion prévues par la Loi. La fusion a insufflé un dynamisme nouveau pour relancer sous toutes ses facettes le mandat de protection de l'intérêt et des droits de l'enfant.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.

- Dans le cadre de la planification opérationnelle 1997-2000, la Commission verra à développer des indicateurs de performance qui lui permettront d'évaluer l'efficacité et l'efficacite de ses services en enquête, recherche, éducation et communications, programmes d'accès à l'égalité.

Les indicateurs de performance en enquête, par exemple, tiendront compte:

- du nombre de demandes reçues;
 - du nombre de demandes acceptées;
 - du délai entre l'acceptation d'une demande et l'assignation à l'enquête;
 - du délai d'enquête;
 - du délai entre le dépôt d'un rapport d'enquête et la décision de la Commission;
 - du nombre de dossiers réglés à l'amiable;
 - du nombre de désistements;
 - du nombre des propositions de mesures de redressement;
 - du nombre de requête au Tribunal;
 - du nombre des jugements favorables et défavorables.
-

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET
DES DROITS DE LA JEUNESSE

LES ORIENTATIONS TRIENNALES — 1997 - 2000 —¹

- . *Garantir à la population, dans toutes les régions du Québec, un accueil et des services personnalisés, efficaces et efficients, en respectant l'impérative nécessité d'agir en toutes circonstances dans les meilleurs délais.*

- . *Prendre le leadership de la promotion d'une culture des droits de la personne fondée sur le respect mutuel, la solidarité et l'égalité, dans le contexte pluraliste de la société québécoise.*

- . *Combattre les effets discriminatoires de la pauvreté et les atteintes consécutives aux droits de la personne, aux droits des jeunes et de leurs familles, compte tenu des transformations socio-économiques actuelles.*

- . *Agir de façon préventive pour assurer l'intérêt de l'enfant en difficulté et lui garantir le respect de ses droits.*

¹ - Orientations adoptées par la Commission en séance régulière, le vendredi 13 décembre 1996.

105. Pr vision de r f rence ayant servi   l' laboration du Plan strat gique 1997-1998, pr sent  au Conseil du tr sor.

Non-applicable

106. Délai moyen de traitement des plaintes pour 1995 et 1996

POURCENTAGE DE DOSSIERS FERMÉS	1996	1995
0 - 6 mois	26%	24%
6 - 12 mois	22%	19%
Sous-total un an ou moins	48%	43%
12 à 18 mois	17%	12%
Plus de 18 mois	35%	45%
TOTAL	100%	100%

En résumé, en 1996 près de la moitié des plaintes ont été fermées en un an ou moins. Près des deux-tiers ont été fermées en moins d'un an et demi.

107. Nombre et nature des cas traités et des plaintes reçues à la Commission en 1996-1997. Nombre de cas et circonstances en vertu desquels la Commission a agi de sa propre initiative

En 1996, la Commission a reçu au-delà de 14 000 demandes provenant de toutes les régions du Québec en matière jeunesse. Certaines ont donné lieu à des informations, d'autres à des références et des consultations de toutes sortes. Un certain nombre de ces demandes étaient des demandes d'intervention.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1996, la Commission a traité 824 demandes d'intervention en matière jeunesse. 361 de ces demandes ont été fermées par les représentants régionaux conformément aux procédures établies depuis 1995. Par ailleurs, 463 demandes d'intervention ont été traitées par les directeurs et ont mené soit à la fermeture parce que non-fondé, soit à des interventions correctrices, ou à des enquêtes.

La nature des demandes d'intervention traitées par la Commission vous est présentée dans le tableau ci-dessous.

Principaux motifs d'insatisfaction soumis pour les demandes d'intervention traitées par les directeurs entre le 01/01/1996 et le 31/01/1996

Principaux motifs	1996	1995
Qualité des services de prise en charge	134	129
Lieu d'hébergement inapproprié	97	89
Services dans les ressources d'hébergement	95	85
Contestation d'une décision de DPJ	46	72
Délais ou absence de services	37	44
Autres types de demandes	20	49
Qualité de l'évaluation	20	25
Droit de communiquer	9	13
Application de la <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i>	5	10
TOTAL	463	516

Entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996,

- o 171 interventions correctrices ont été réalisées
- o 165 enquêtes ont été autorisées

Parmi les 165 enquêtes autorisées cette année, 3 enquêtes ont été initiées par la Commission. Une d'entre elle faisait suite à la parution d'un article dans un journal mentionnant qu'un adolescent de 17 ans avait menacé de mettre fin à ses jours. La Commission a de plus décidé de tenir enquête de sa propre initiative concernant la détention d'une adolescente crie dans un poste de police et la situation de 23 enfants vivant à la réserve du Lac Barrière après avoir été informée des délais mis à évaluer leur situation.

Finalement, la Commission a fermé 130 dossiers d'enquête ont été fermées au cours de la dernière. Elle a constaté des lésions de droits dans 70 de ces enquêtes. De ce nombre, la Commission a formulé des recommandations dans 61% de ces enquêtes soit pour 43 d'entre elle. Elle a intenté quelques actions au tribunal pour 12 jeunes en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

108. Liste des recommandations de la Commission aux ministères mentionnés dans sa loi constituante, pour l'année 1996-1997

La Commission a déposé une étude concernant les modifications et l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* adressée au comité (fédéral) de la Justice et des questions juridiques ainsi qu'au Ministre de la Justice du Québec.

La Commission a également adressé un avis au Ministre de la Justice sur le *Projet de règlement sur l'aide juridique* portant sur l'admissibilité financière du mineur.

109. Liste des plaintes qui ont déjà fait l'objet de recommandations
par la Commission auprès de ministères en 1996-1997

La Commission a été saisie de quelques plaintes relatives aux situations d'engorgement des ressources Le Transit et de l'Escale cette année, dossiers pour lesquels elle a déjà saisi le ministère de la Santé et des Services sociaux dans les années passées.

Ainsi 11 demandes ont été reçues concernant l'hébergement des jeunes au Transit en Montérégie et 61 plaintes ont été reçues sur l'hébergement de jeunes à L'Escale à Montréal. Dans chacune de ces situations individuelles, la Commission s'est assurée du transfert rapide des jeunes concernés vers un lieu d'hébergement approprié à leurs besoins.

110. Nombre d'enfants décédés alors qu'ils étaient suivis par le réseau de protection de la jeunesse en 1996-1997

Après entente avec le Bureau du Coroner, la Commission ne reçoit plus les avis de décès et n'effectue plus ce type de vérification. Cependant elle demeure disponible pour assister ou accompagner le coroner dans les investigations qu'il effectue en matière jeunesse. Le coroner n'a pas sollicité la collaboration de la Commission au cours de la dernière année.

111. Pour l'année 1996-1997, nombre de cas traités et de plaintes reçues en regard de l'isolement ou de l'encadrement intensif d'un enfant à l'intérieur d'un établissement. Distinguer les cas de protection de ceux des jeunes contrevenants et préciser leur nature

Entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1996, la Commission a reçu 46 demandes portant directement sur l'isolement, le retrait ou la programmation spéciale dans les centres de réadaptation.

Dix-huit de ces demandes réfèrent à des jeunes placés en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, les 28 autres portaient sur la situation de jeunes placés en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. De ces demandes, 34 ont donné lieu à des enquêtes.

112. Délai moyen de traitement des plaintes pour 1995-1996 et 1996-1997

Le délai moyen de traitement des demandes d'intervention pour toutes les demandes qui n'ont pas donné lieu à des enquêtes est de 45 jours, ceci incluant tant les demandes pour lesquelles la Commission a effectué une ou des interventions correctrices, que les demandes n'ayant amené que des brèves vérifications avant d'être déclarées non-fondées.

Le délai moyen pour toutes les 130 enquêtes fermées entre le 01/01/1996 et le 31/12/1996 est de 157 jours. Ceci réfère tant aux enquêtes qui ont donné lieu à la formulation de recommandations ou non. En effet, il importe de mentionner que certaines enquêtes, ayant donné à des recommandations portant sur l'organisation ou les politiques d'un établissement, occasionnent des délais beaucoup plus substantiels que ceux pour lesquels la Commission formule des recommandations concernant directement un enfant ou ceux qui ne nécessitent pas de recommandations.

Sur ces 130 enquêtes, 78 enquêtes avaient ainsi été autorisées entre le 01/01/1996 et le 31/12/1996, le délai moyen de ces enquêtes étant de 90 jours.

Ces délais sont calculés en jours de calendrier entre la date de réception de la demande d'intervention et la date de fermeture du dossier après enquêtes